

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Trafic d'or: plus d'une centaine d'

UNE opération menée conjointement par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et l'Agence nationale des parcs nationaux vient de déboucher sur le démantèlement des camps de trafiquants d'or illégaux, permettant de déloger près de 1 000 personnes et d'arrêter plus d'une centaine exerçant dans plusieurs localités. Une mission également diligentée avec le ministère de l'Intérieur a permis de mettre à nu la très forte complicité entre les agents des forces de l'ordre et de sécurité et ceux de l'administration centrale dans ces trafics illégaux d'or et autres ressources.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES Forces armées gabonaises (FAG) ont diligenté depuis vendredi dernier dans plusieurs localités du pays une opération coup de poing destinée à lutter contre les trafiquants illégaux de nos ressources naturelles. C'est par exemple le cas des exploitants d'or établis dans les provinces du Haut-Ogooué, Ogooué-Lolo, Ogooué-Ivindo, dont les campements ont été démantelés. L'initiative déployée en collaboration avec les services de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) a permis de déloger un millier d'orpailleurs illégaux. Près de 150 majoritairement des clandestins et, dans une moindre mesure, de quelques ressortissants gabonais ont été neutralisés.

En effet, cela fait un bon moment que le gouvernement gabonais réfléchissait à une réponse efficace à la problématique de l'exploitation anarchique de l'or par les populations venues des pays voisins. Notamment le Cameroun et les Congo (RDC et Brazzaville). On se rappelle d'ailleurs qu'en mars 2011, les ressortissants du Haut-Ntem, qui se plaignaient déjà de cette exploitation illégale de leurs richesses, exhortaient les plus hautes autorités du pays à utiliser tous les moyens nécessaires pour mettre un terme aux activités de ces trafiquants qui impactaient négativement l'environnement. Aussi, dans la province du Haut-Ogooué, pour la stratégie mise en place à cet effet, les éléments de la gendarmerie nationale se sont-ils déployés dans la zone de Bakoudou, vers Bakoumba, le chef-lieu du département de Lekoko. La descente effectuée sur deux sites occupés par les orpailleurs clandestins a permis d'interpeller 39 personnes, parmi

lesquels 30 Congolais (RDC) et 9 Gabonais. Mais aussi de mettre la main sur 50 grammes d'or et une logistique composée de 6 mini-groupes électrogènes, 16 motopompes, des denrées alimentaires et autres ballots de chanvre indien.

Toujours dans la province du Haut-Ogooué, à Moyabi, la vaste opération conjointe de lutte contre les orpailleurs diligentée par les militaires, assistés des services de l'ANPN, a favorisé la destruction d'un campement occupé par près de 1 000 personnes. Là-bas, 39 trafiquants ont été mis aux arrêts sur ce site autour duquel on note, par ailleurs, une importante déforestation. D'autant que ces derniers se seraient également livrés à l'exploitation illégale du bois et au braconnage.

À noter que tous les effets saisis et les personnes neutralisées ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Franceville. Lequel magistrat en charge des poursuites a, à son tour, mis à disposition des services compétents relativement aux infractions et autres crimes commis par les mis en cause.

Il faut saluer le professionnalisme avec lequel les opérations de délogement de ces trafiquants ont été organisées. D'autant que celles-ci n'ont fait aucun mort, ni blessé. Contrairement à novembre 2013, où le démantèlement d'un camp ayant débouché sur l'arrestation de 34 orpailleurs avait fait un mort à Minkebé. Un décès imputable au fait que les exploitants d'or installés sur ce site étaient armés, les soldats gabonais en mission ayant essuyé des tirs de leur part.

Par ailleurs, une mission menée conjointement par les éléments des Forces de défense nationale (FDN) et ceux du ministère de l'Intérieur a permis d'établir l'exis-

tence de fortes complicités entre les agents des forces de l'ordre et de sécurité, ceux de l'administration centrale (préfets et sous-préfets) et les pilliers des ressources naturelles du Gabon dans plusieurs coins du pays.

Parmi les autres trafics mis à nu à la faveur d'opérations déclenchées par les deux ministères sans crier gare pour entre autres, lutter contre ces différents trafics, l'existence de réseaux d'importation de véhicules de plus de 5 ans en provenance du Congo-Brazzaville, de Guinée équatoriale et du Cameroun. Toujours avec la complicité des agents du ministère des Transports, des gendarmes et autres douaniers à la frontière. Sans oublier le pillage et l'exploitation illégale de nos ressources halieutiques par les pêcheurs ouest-africains et d'autres nationalités encouragés par certains hauts cadres du ministère de la Pêche et les agents des forces de sécurité affectés à la surveillance de nos côtes.



Photo: DR

Le matériel retrouvé par les forces de défense dans un des campements

QUELQUES CHIFFRES DU TRAFIC ILLÉGAL D'OR

35 Personnes arrêtées à Minkebe

39 Personnes arrêtées à Bakoudou

39 Trafiquants neutralisés à Moyabi

1 000 Personnes établies dans un campement à Moyabi

200 Sites recensés par l'ANPN

75 milliards de francs environ de pertes nettes pour le Gabon

e D. Maixant MOUSSAVOU

Arrestations et 1 000 expulsions

Ce pillage qui coûte cher au Gabon!



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

SCOM
Libreville/Gabon

L'EXPLOITATION illégale de ses ressources engendre des pertes énormes pour le Gabon.

Rien que pour le cas des ressources aurifères, les statistiques produites par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) indiquent que les orpailleurs clandestins, qui opèrent sur près de 200 sites, parviennent à extraire, chaque année, entre une à deux tonnes d'or dans la forêt gabonaise. C'est l'équivalent de 20 à 40 fois la production nationale déclarée. À savoir 55 kg en 2020. Et les pertes nettes annuelles peuvent même atteindre environ 75 milliards de francs. Au fil des années, le déficit issu

de ce pillage de nos ressources naturelles (or, diamant, ivoire, pêche) est donc allé croissant. Aussi, les chiffres communiqués tablent-ils sur des pertes estimées à une centaine de millions de francs chaque semaine.

La lutte contre ce phénomène est d'autant plus coûteuse pour le Gabon, qui doit en plus de cela investir des moyens colossaux à cet effet. D'une part, elle coûte cher en personnel, vu qu'il faut déployer parfois de gros contingents d'hommes. D'autre part, le gouvernement doit mettre à contribution les moyens financiers adéquats, en vue d'atteindre les objectifs visés. À savoir créer, au demeurant, de l'insécurité chez tous les trafiquants illégaux de nos ressources.

Tolérance zéro pour les complices

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

DES autorités impliquées dans le nouveau scandale lié aux activités d'orpaillage dans plusieurs régions du pays. Aucune tolérance ne devrait être accordée à des fonctionnaires qui alimentent la corruption. La nouvelle affaire de trafic de ressources minières est un véritable scandale qui exige que la justice soit appliquée avec vigueur et rigueur.

Les activités illégales d'orpaillage menées dans notre pays se font donc avec la complicité de représentants de la loi. Une grande opération dans la zone

de Moyabi et Bakoudou, vers la localité de Bakoumba et d'autres coins du pays, vient de révéler ce fait grave. Malgré les différentes opérations de lutte contre ce phénomène, certaines zones sont encore victimes des assauts répétés de trafiquants de tous genres. En tout cas, c'est ce qui ressort de la toute dernière opération des autorités. Le plus scandaleux dans cette nouvelle affaire, c'est la complicité d'agents des forces de l'ordre et de sécurité, ainsi que celle de fonctionnaires et personnels de commandement. Le ministère de la Défense nationale a, en effet, découvert que les réseaux de trafiquants d'or, de diamant et d'ivoire, floris-

sants dans plusieurs régions, sont nourris par des gendarmes, des militaires; et même des préfets et sous-préfets y sont impliqués. De ce fait, l'on peut déduire que ces activités perdurent parce que les trafiquants bénéficient de la "protection" d'agents publics dont le devoir est de défendre les intérêts de l'État.

Ces activités illégales coûtent non seulement très cher à l'économie nationale, mais ternissent surtout l'image de notre pays, puisque l'argent tiré du trafic illégal peut financer le terrorisme et autres réseaux mafieux. Quand on sait que le Cameroun, un pays frère et voisin est actuellement victime du terrorisme internatio-



Photo: F. M. MOMBO/L'Union

nal (Boko Haram), il y a de quoi tirer la sonnette d'alarme. Aussi, doit-on condamner fermement l'implication de certains agents qui, pourtant, ont prêté serment et juré servir l'État.

Le pire à craindre, c'est que ces trafiquants qui se sentent

en terrain favorable au Gabon, se transforment en relais des groupes mafieux. Ce qui représente un risque sécuritaire pour les populations, et un facteur de déstabilisation pour nos institutions. Par ricochet, contre la paix dans notre pays.